

Réunion 08 juin 2015, à 19h00
Salles Grand'Voile et le Phare
1^{ère} Rue, Lévis (Québec)
G6W 5M6



PARENTS RÉGULIERS PRÉSENTS :

Membres officiels :

Matthieu Mellon, président
Jean-Philippe Lachance-Tremblay, vice-président et représentant au comité de parents
Catherine Rollier, secrétaire
François Giasson, trésorier

Carole-Anne Hamel	Annie Sirois
Ève Lapointe	Nadia Tremblay
Nathalie Rhéaume	

PARENTS SUBSTITUTS PRÉSENTS :

Raymonde Gagné
Isabelle Nadeau

MEMBRES DU PERSONNEL DE LA CSDN PRÉSENTS :

Sophie Eve, représentante du personnel de soutien
Claire Gagnon, directrice adaptation scolaire et services complémentaires
Christine Guay, représentante des directions d'école
Mikaël Quirion, représentant des enseignants

REPRÉSENTANTES D'ORGANISMES PRÉSENTES :

Lise Fortier, représentante Au voilier de Lili (APHL)

ABSENTS :

Mélanie Ruel, parent
Chantal Thivierge, parent
Geneviève Lévesque, représentante du personnel professionnel
Claudine Chagnon, représentante CRDI-CA
Julie Martel, représentante CRDP-CA

PARTIE I

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la réunion à 19h05.

Monsieur Matthieu Mellon préside la rencontre, il souhaite la bienvenue aux membres. Il y a quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

PARTIE I (70 minutes)

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 4 mai 2015
4. Suivi au procès-verbal
5. Rapports
 - 5.1 Président
 - 5.2 Direction générale
 - 5.3 Trésorier
 - 5.4 Représentant du Comité de Parents
 - 5.5 Commissaire parent EHDAA
6. Histoires à succès EHDAA
7. Parole au public
8. Correspondance
9. Rétrospective de l'année 2015-2016
10. Retour sur les ateliers du 4 mai 2015
 - 10.1 Résumé des travaux et précisions pour la suite
11. Pause (10 minutes)

PARTIE II (70 minutes)

12. Atelier portant sur le stade Honco et l'AGA 2015-2016
13. Prochaine étapes
14. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR madame Lise Fortier et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec la modification au point 9; changer 2015-2016 pour 2014-2015.

CEHDAA-14-15-39 ADOPTÉE à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MAI 2015

IL EST PROPOSÉ PAR madame Annie Sirois et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal du 4 mai 2015 sans modifications.

CEHDAA-14-15-40 ADOPTÉE à l'unanimité.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Aucun suivi.

5. RAPPORTS

5.1 PRÉSIDENT

Rien de spécifique.

5.2 DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Claire Gagnon participe à la rencontre à titre de représentante de la Direction générale et en remplacement de madame Martine Sénéchal.
Rien de spécifique.

5.3 TRÉSORIER

Les membres parents ont jusqu'au 15 juin pour envoyer la réclamation des frais de déplacement au trésorier.

5.4 REPÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Le représentant fait un résumé de la rencontre du 11 mai 2015;

- Madame Odette Lessard, la protectrice de l'élève est venue expliquer son rôle aux membres;
- Monsieur Benoît Langlois, directeur général adjoint, a fait une présentation sur le transfert des élèves et a expliqué la procédure de la consultation publique prévue par la Loi sur l'instruction publique (LIP);
- Il y a eu discussion au sujet de l'anglais intensif;
- Les rapports des comités ont été présentés.

5.5 COMMISSAIRE PARENT EHDA

Le commissaire fait un résumé de la rencontre du 26 mai 2015;

- Des représentants syndicaux ont partagé les préoccupations de leurs membres face aux restrictions budgétaires et à l'alourdissement de leur tâche;
- Les commissaires ont traité des modifications aux bassins de certaines écoles primaires et aux mesures visant à maintenir la qualité des services aux élèves ;
- Les paramètres du budget 2015-2016 ont été reçus plus tardivement qu'à l'habitude. Il est envisagé que le budget de la commission scolaire soit présenté avec un peu de retard.

6. HISTOIRES À SUCCÈS

1. Madame Claire Gagnon souligne la persévérance de l'élève Éric Charrette.
2. Le concours visant à trouver un nom aux deux bélugas du fleuve Saint-Laurent adoptés en novembre dernier dans le cadre de la campagne Adoptez un béluga de la ville de Lévis a connu une forte participation. Les gagnants du concours, des élèves de l'École du Grand-Fleuve, ont été accueillis par des représentants de la Ville de Lévis.
3. Un parent exprime sa satisfaction face aux services reçus par son enfant qui fréquente l'école l'Horizon et souligne l'excellent travail accompli par les conseillères d'orientation.
4. Madame Gagnon souligne le succès de la classe PADI.

7. PAROLE AU PUBLIC

Aucune intervention.

8. CORRESPONDANCE

La secrétaire a reçu deux demandes de renseignements dont une sur la classe PADI. Un parent demande si le comité est au courant d'une baisse appréhendée des ressources spécialisées attribuées à la classe PADI pour l'année 2015-2016. Madame Claire Gagnon explique qu'en raison de besoins spécifiques, 21 heures ont été attribuées en 2014-2015. En 2015-2016, un retour à la normale est prévu avec une affectation de 17,5 heures. Advenant l'expression de besoins particuliers, la situation sera à nouveau analysée. La secrétaire transmettra l'information au parent.

9. RÉTROPECTIVE DE L'ANNÉE 2014-2015

Le président remercie les membres de leur participation active tout au long de l'année et remercie monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay, vice-président et madame Catherine Rollier, secrétaire pour leur dévouement et leur implication.

Il rappelle qu'en dépit des difficultés engendrées par une poursuite en Cour supérieure intentée par la commission scolaire contre quatre parents bénévoles membres du comité, celui-ci a réussi à maintenir ses activités et à remplir son mandat conseil tout en offrant de l'information et un soutien aux parents qui en ont fait la demande.

Il fait un bref retour sur plusieurs sujets;

- Les ateliers : Il félicite les membres d'avoir contribué au succès de cette formule innovante, qui a permis de consacrer la moitié des réunions à des travaux en atelier.
- Éligibilité des membres : Il rappelle que les critères d'éligibilité des membres à siéger au comité ont fait l'objet de discussions et sont au cœur de la poursuite intentée par la commission scolaire. Il partage l'intention communiquée par la commission scolaire de réviser et de communiquer plus formellement les critères en vue de la prochaine AGA de l'automne 2015-2016.
- Web : Il souligne la somme de travail importante qui a été réalisée par l'équipe des Communications et du site Web et invite les membres à assurer une publication rapide des modifications;
- Gestion de l'information : Le président souligne l'importance de mettre en place une plate-forme de partage de documents en vue de faciliter les travaux du comité. Il insiste sur le besoin d'assurer la protection des renseignements personnels.
- Collaboration avec le comité de parents : S'appuyant sur l'expérience d'autres commissions scolaires et les résultats d'ateliers organisés par la Fédération des comités de parents, il invite les membres à une plus grande concertation avec le Comité de parents, notamment dans la planification des activités et la définition d'actions concertées dans les champs d'intérêt commun.
- Horaire : Finalement, le président félicite les membres pour leur discipline qui a permis le respect de l'horaire prévu dans le déroulement des rencontres.

10. RETOUR SUR LES ATELIERS DU 4 MAI 2015

10.1 RÉSUMÉ DES TRAVAUX ET PRÉCISIONS POUR LA SUITE

- Équipe 1 : L'équipe a poursuivi son analyse de la Politique sur l'organisation des services aux EHDAA.
- Équipe 2 : L'équipe a participé activement à la réalisation du mandat du comité en examinant deux plans d'intervention et en répondant à des questions d'ordre général de plusieurs parents. Les membres participent activement à l'évolution du mode de fonctionnement de l'équipe qui doit trouver la meilleure façon de soutenir les parents en veillant à ce que les résultats de ces travaux correspondent le mieux possible au mandat du comité lié à aux avis concernant l'application de plans d'intervention, tel que défini par l'article 187 de la LIP. Il est noté que la Loi laisse une marge discrétionnaire qui doit faire l'objet d'un dialogue soutenu et constructif avec les différents partenaires.
- Équipe 3 : L'équipe a continué ses réflexions sur les moyens d'améliorer la communication aux parents et sur la mise à jour sur site Web. Le président remercie madame Nathalie Rhéaume pour sa disponibilité.

Toutes les équipes doivent faire une synthèse des travaux avec suggestions, le tout sera partagé à la CSDN.

Madame Claire Gagnon apporte une précision concernant l'AGA. Dans la LIP, rien ne stipule que le CCEHDAA doit tenir une AGA, la commission scolaire est en mode réflexion à ce sujet.

Le président estime qu'advenant une fusion avec la commission des Appalaches, des représentants des deux comités EHDAA, en collaboration avec les autres intervenants concernés, devraient revoir le mode de fonctionnement du comité et viser une harmonisation bénéfique pour les services aux EHDAA.

La prochaine rencontre est prévue le 2 novembre 2015.

11. PAUSE (10 MINUTES)

Madame Sophie Eve, madame Claire Gagnon, madame Christine Guay et madame Lise Fortier quittent à 20h03.

PARTIE II

12. ATELIER PORTANT SUR LE STADE HONCO ET L'AGA 2015-2016

Monsieur Mikaël Quirion quitte à 20h15.

Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay arrive à 20h50.

Les membres parents préparent leur participation à l'événement de la rentrée qui a lieu le samedi 12 septembre de 9h00 à 15h00 au stade Honco. Le kiosque doit faire la promotion de notre comité, expliquer notre rôle et notre mandat.

Le président demandera à la commission scolaire d'imprimer des documents qui seront mis à la disposition des participants, dont la trajectoire d'intervention, la lettre du président du site Web, l'ODJ et la lettre d'invitation pour l'AGA. Les documents restants du kiosque de l'an passé devraient être utilisés s'ils sont encore pertinents.

La commission scolaire doit approuver l'ébauche de la carte d'affaire du CCEHDAA. À la suite de l'approbation, monsieur François Giasson fera imprimer les cartes.

La secrétaire enverra un courriel aux membres pour leur disponibilité et fera un horaire pour assurer une rotation.

Le président maintiendra le dialogue avec la commission scolaire et s'assurera de communiquer promptement aux membres du comité les décisions entourant la tenue de l'AGA.

13. PROCHAINES ÉTAPES

Assurer un suivi des différentes actions; le site Web, les recommandations sur la politique sur l'organisation des services aux EHDAA, le stade Honco et l'AGA.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 21h12.

CEHDAA-14-15-41 ADOPTÉE à l'unanimité.